

Ecole élémentaire Anatole France
Année 2017-2018
Troisième conseil d'école – jeudi 28 Juin 2018

Personnes présentes

Ecole

Directeur : M. Garcia.

Enseignants : Mmes Millet, Plamond, Kobak, Haitaian, Grossin, Mangin, Spera, Ottaviani, Houyvet-Desit, Laurent, M. Aduayon,

Mairie Mme Levavasseur

Parents d'élèves

CAAPE : Yannick Viossat, Luce Fouquet, Carine Fiorina, Régine Régat, Sandrine Gasser-Coze, Amélie Vallon

FCPE : Solène Grimault, Mathieu Baugé, Nicolas Tardieu, Céline Coatantiec, Sylvie Bertoche, Amélie Leblond

Périscolaire Mme Dumas est excusée.

Effectifs 2018-2019 et mouvement des enseignants et du personnel

Les effectifs à la rentrée 2018 sont prévus en baisse, aux alentours de 470/480 élèves. L'école devrait conserver une structure à 15 classes, sauf si les déménagements importants n'étaient pas compensés par des arrivées. Une fermeture de classe serait catastrophique avec des niveaux CM1 et CM2 à 30 et une classe de CM1/CM2 avec 3 ou 4 CM1 et 20 ou 21 cm2. L'argument des travaux ne sera sans doute pas retenu par la DSDEN en manque d'enseignants.

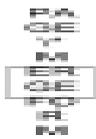
Plusieurs enseignants nous quittent l'an prochain Mmes Derouin, Humblot, Pardo Samson, Monville, Allain et MM. Aduayom et Perrotin. Deux nouvelles enseignantes ont été nommées : Mme Guy Chaumeil, enseignante du Muguet, qui assure déjà l'étude à Anatole France en CP et enseignera donc en CP et Mme Etang Sale, enseignante qui vient de Sèvres et enseignera en CE2. Deux postes restent à pourvoir. L'assistante de M. Garcia (poste EVS – Emploi Vie Scolaire), présente jusqu'en novembre, ne devrait pas être remplacée. Ces postes avec des contrats aidés sont déjà supprimés dans toutes les écoles, aucune solution de remplacement n'est étudiée à ce jour !

Travaux

Une réunion de présentation des travaux a eu lieu à l'école Paul Bert le jeudi 7 juin. Une autre réunion, destinée aux enseignants, a eu lieu depuis et a permis de faire des remarques utiles sur des points pouvant échapper aux architectes (un exemple : l'importance de mettre des porte-manteaux dans le préau).

L'école des Iris devrait déménager aux Fougères (sur le stade) à la Toussaint, et que les travaux du groupe scolaire Iris-Anatole France devraient commencer en janvier ou février et durer deux ans. La première année, en plus de la rénovation, un étage sera ajouté aux Iris. La cour d'Anatole France sera amputée d'une partie en bordure du bâtiment de la maternelle, mais restera de taille raisonnable. L'entrée des élèves et le bureau du directeur devront être déplacés tout au fond de la voie privée, devant le gymnase.

La seconde année, les élèves d'Anatole France seront installés dans les 12 salles des Iris, une classe sera créée à la place de la salle de motricité et deux préfabriqués dans la cour d'Anatole France. Cette année-là, il n'y aura pas de bibliothèque, pas de salle polyvalente, pas de salle de réunion, une salle maîtres très réduite et la cour d'école sera d'une superficie d'environ 640 m², soit légèrement inférieure à celle de la cour de la maternelle actuelle (la cour de la maternelle jusqu'à la barrière en bois, un couloir étroit permettant de faire le tour du bâtiment de la maternelle, et une petite zone près des préfabriqués, donnant accès à quelques toilettes), ceci



alors que les élèves de l'élémentaire sont trois fois plus nombreux que ceux de la maternelle et ont besoin de davantage d'espace par enfant !

Cette situation inquiète vivement les enseignants et la responsable du périscolaire, Mme Dumas. Plusieurs idées sont évoquées (horaires scolaires décalés suivant les classes, organisation d'activités de type TAP dans les salles de classe le midi pour que la cour soit moins chargée, mais les enseignants ont besoin de leurs salles pour l'APC et pour travailler pendant la pause ...). L'utilisation du réfectoire de la maternelle comme salle de jeux ne sera pas suffisant et la demande d'une salle polyvalente au-dessus des préfabriqués se heurte à des coûts importants, mais serait souhaitable. Un petit nombre de toilettes (5 garçons, 5 filles) seront installées dans la cour, ce qui est très insuffisant et ils seront difficilement accessibles, en plus des toilettes aux normes handicapées dans le bâtiment à chaque étage, les toilettes pour les enfants de maternelle ne sont pas adaptés aux enfants de l'élémentaire.

Un parent d'élève rappelle la nécessité d'être vigilant sur les mesures de sécurité prises par les entreprises. Un autre parent demande des informations sur les aménagements de sécurité prévus rue de Jouy, par laquelle passeront beaucoup d'enfants pour aller aux Fougères. La mairie répond qu'elle a pris contact à ce sujet avec le département, car cette rue correspondant à une route départementale, son aménagement relève du département.

A propos de l'accès aux écoles, signalons également les points suivants :

- Une partie de l'avenue Saint-Paul sera sans doute interdite à la circulation pendant les travaux (pour y installer les baraques de chantier) ;
- une navette sera mise en place entre Anatole France et les Fougères. Le matin, cette navette devrait partir des Fougères pour se rendre à Anatole France, puis retourner aux Fougères, à des horaires encore à préciser. Cette navette devrait également fonctionner l'après-midi, suivant des modalités à préciser.
- la question d'un éventuel décalage entre les horaires d'Anatole France et des Iris-Fougères est évoquée. Ce décalage devrait également prendre en compte le fait que certaines familles déposent des enfants au Muguet et à Anatole France. Suivant leurs lieux d'habitation, il serait plus pratique pour certains parents que les maternelles ouvrent après l'élémentaire alors que d'autres parents préféreraient l'inverse : un consensus semble difficile à trouver.
- une possibilité, en plus de la navette, serait de mettre en place un pédibus entre le stade et Anatole France à partir de la Toussaint 2018. Cette question sera examinée à la rentrée.
- le pédibus La Pointe – Anatole France, qui existe et fonctionne depuis plusieurs années, a besoin de repreneurs. Un mot sera mis dans les cahiers avant l'été.

Projet d'école

Le futur projet d'école se précise. Trois thèmes :

- 1) Apprendre à apprendre :
 - organisation du travail,
 - mémorisation,
 - utilisation des cartes mentales et des jeux de mémoire.
- 2) Améliorer le vivre-ensemble (thème d'autant plus important, qu'on constate une augmentation des conflits entre enfants, notamment chez les CP) :
 - mise en place à la rentrée 2018 de médiateurs (enfants volontaires qui seront formés) pour aider à régler les petits conflits du quotidien : ceci avait déjà été fait dans une classe il y a quelques années.
 - travail sur le respect des devoirs, avec une échelle de sanctions mais aussi des récompenses en fin de période en fin d'année. L'apport par rapport aux pratiques actuelles est que cela sera mis en place de manière uniforme sur l'ensemble des classes, et sur le temps scolaire comme sur le temps périscolaire, afin d'avoir une cohérence sur l'école. Le dispositif sera précisé dans les cahiers de correspondance.
- 3) Les mathématiques :
 - calcul mental, création d'automatismes pour calculer plus vite,

- travail sur la résolution de problèmes.

RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés)

Les enseignants ne sont pas satisfaits de la situation actuelle. Ils estiment qu'il y a de moins en moins d'aide alors que de plus en plus d'enfants en ont besoin.

Psychologue scolaire : les enseignants souhaiteraient que la psychologue scolaire soit plus souvent présente dans l'école et qu'il y ait davantage de retour et d'échanges avec les enseignants.

Enseignants spécialisés chargés de l'aide pédagogique « Maîtres E » : une enseignante spécialisée est censée intervenir sur l'école, mais elle était en formation cette année.

Enseignants spécialisés chargés de l'aide rééducative « Maîtres G » : cela fait de nombreuses années qu'il n'y en a pas sur l'école.

Auxiliaire de vie scolaire (AVS) : l'an prochain trois élèves bénéficieront d'une AVS. Notons qu'un élève qui bénéficiait d'une AVS est maintenant capable de s'en passer et est donc sorti du PPS. Cela montre que les dispositifs d'aide peuvent être très efficaces. Une condition nécessaire est que les parents soient à l'écoute de l'école et non pas dans le déni vis à vis des difficultés de leurs enfants. Malheureusement, l'école constate que certains parents ont parfois du mal à accepter que leur enfant puisse avoir des difficultés nécessitant la mise en place d'une aide particulière. Elle se retrouve alors démunie car l'accord des parents est nécessaire pour mettre en place une aide.

Bilan fête de l'école

La fête a été nettement plus fréquentée que l'an dernier, avec presque 90% des élèves présents et environ 950 personnes au total. L'entrée a été plus fluide que l'an dernier. À améliorer : la queue au barbecue était parfois longue.

Les enseignants se sont encore bien mobilisés cette année et un parent tient à les en remercier. Le point qui semble le plus problématique est le manque de parents bénévoles hors associations pour aider à préparer la fête à partir de 17h30 et pour tenir les stands durant la fête. Certains parents sont restés très longtemps sur les stands. Rappelons que cette fête étant pour tous les enfants, tous les parents devraient se mobiliser. Il suffirait que chacun tienne un stand pendant 30 minutes. Nous remercions vivement tous ceux qui ont joué le jeu, ou davantage.

Le conseil évoque des possibilités d'évolution de l'organisation. La fête pourrait être totalement gratuite, mais cela demanderait que les parents apportent davantage de choses à manger, et des boissons. Le fait que les enfants de l'école bénéficient d'une carte gratuite est sans doute à mieux communiquer.